



RAPPORT DE VÉRIFICATION

Vérification des installations électriques

(Code du travail : Art R.4226-16)
Rapport de vérification périodique

Pièce(s) jointe(s) :
Rapport de vérification dans un établissement recevant du public

N° de rapport : A513250342-003-1 - ERT
Date : 14/11/2025



Accréditation n°3-2016
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Lieu d'intervention :
CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL DU MONT
BLANC
380 RUE DE L HOPITAL
74700 SALLANCHES

Date(s) d'intervention :
Du 28/10/2025 au 13/11/2025

Intervenant(s) :
YVES MARNAS



OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 42 pages - Version modèle rapport Electricité_ERT_6.22.2

Liste récapitulative des observations

Observations relatives aux installations du domaine Basse Tension

Localisation		Non-conformité - Préconisation (P)
N° Obs	Références réglementaires	

Ensemble des installations électriques contrôlées

1 nouvelle observation	R. 4226-05	Les coupures et essais des dispositifs différentiels basse tension n'ont pas été autorisés en totalité par l'exploitant, de fait la vérification réglementaire n'est pas exhaustive comme rappelé dans la note DGT QR de mars 2024. (P) Les dispositifs différentiels à courant résiduel (DDR) repérés 'NE' dans le paragraphe RESULTATS DES MESURAGES ET ESSAIS du rapport n'ont pas été essayés. Nous sommes à votre disposition pour réaliser une mission complémentaire "coupure décalée" après l'établissement d'un plan de coupure.

Local groupe

- GGE1
 - IGE1 Arrivée

2	R. 4215-06 NF C15-100 : 433	Réglage/Calibre incorrecte de la protection de surcharge du(des) circuit(s) (P) Calibrer à 2310 A le dispositif de protection contre les surintensités du circuit
---	--------------------------------	--

- GGE2
 - IGE1 Arrivée

3	R. 4215-06 NF C15-100 : 433	Réglage/Calibre incorrecte de la protection de surcharge du(des) circuit(s) (P) Calibrer à 2310 A le dispositif de protection contre les surintensités du circuit
---	--------------------------------	--

Hébergement - 5em étage - Machinerie ascenseur

- Armoire

4	R. 4215-03 NF C15-100 : 543	Connexion non individuelle du ou des conducteur(s) de protection (P) Installer un barreau de connexion individuelle
---	--------------------------------	--

Hébergement - 4em étage - Palier visiteurs

- AD 401
 - Prise Q6 DT40

PC ZONE A 35



R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Non fonctionnement du dispositif différentiel.
(P) A réviser ou remplacer par un modèle équivalent.

Bloc - 1er étages - Salle 4

➤ Prise(s) de courant

PC SUR DRAGER AGILA



R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse.
(P) A refixer durablement.

Bloc - 1er étages - Salle 3

➤ Prise(s) de courant

PC SUR DRAGER MOVITA



R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse.
(P) A refixer durablement.

Bloc - 1er étages - Salle 2

➤ Prise(s) de courant

Coffret pc



R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Matériel(s) inadapté(s) aux influences externes.
(P) Y remédier Remettre capots ,prise ,appareillage

Urgences - 1er étages - Circulation

➤ ADN-01-I2-01



R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Plastron absent ou déposé (risque de contact direct au niveau de l'appareillage)
(P) A remettre d'urgence

Urgences - 1er étages - Transfert

➤ Prise(s) de courant

PC Bandeau



R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e).
(P) A remplacer ou à réparer.

Urgences - 1er étages - Accueil

➤ Prise(s) de courant

11 nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse.
(P) A refixer durablement.

Urgences - 1er étages - 2 Salle d'examen

➤ Prise(s) de courant

Salle Examen 2

12 nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse.
(P) A refixer durablement.

Urgences - 1er étages - Poste infirmiers

➤ Prise(s) de courant

Poste central

13 nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e).
(P) A remplacer ou à réparer.

Urgences - 1er étages - Salle d'examen (9)

➤ Prise(s) de courant

Prise bandeau salle 5

14

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Détérioré (e)
(P) A remplacer ou à réparer

Plateau technique - 2em étage - CTA bloc

➤ Observation(s) local

15

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Câble inutilisé, extrémité nue hors tension en face local froid
(P) A supprimer d'urgence ou placer les extrémités sous boîte de jonction IP2x

Boomerang - 1er étages - 2 Vestiaire

➤ Prise(s) de courant

PC Goulotte Vestiaire Homme

16 nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 530

Fixation défectueuse.
(P) A refixer durablement.

Hall - Rez-de-chaussée - Cafétéria

➤ Café

17
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

A la différence de l'ensemble de l'installation, l'alimentation de cet appareillage s'effectue en partie basse et constitue un risque lors des interventions.

(P) Informer par affichage de l'alimentation en partie basse.

• Eclairage prise dT40

18
nouvelle observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Non fonctionnement du dispositif différentiel.

(P) A réviser ou remplacer par un modèle équivalent.

Consultation externes - Rez-de-chaussée - 19 salle consultation

➤ Prise(s) de courant

Salle 7 Prises MURALE

19
nouvelle observation

R. 4215-03
NF C15-100 : 411

Continuité défectueuse (supérieure à 2 ohms) du conducteur de protection.

(P) Vérifier les connexions, rétablir la continuité de terre.

Cuisine - Rez-de-chaussée - Cuisine

➤ AE 005

• Départ général DT40N

Général 1

20
nouvelle observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Non fonctionnement du dispositif différentiel.

(P) A réviser ou remplacer par un modèle équivalent.

• Général C60N

21
nouvelle observation

R. 4226-07
NF C15-100 : 66

Non fonctionnement du dispositif différentiel.

(P) A réviser ou remplacer par un modèle équivalent.

➤ Coffret production froide

22
nouvelle observation

R. 4215-10
NF C15-100 : 514

A la différence de l'ensemble de l'installation, l'alimentation de cet appareillage s'effectue en partie basse et constitue un risque lors des interventions

(P) Informer par affichage de l'alimentation en partie basse

➤ Prise(s) de courant

23
nouvelle observation

R. 4215-11
NF C15-100 : 522

Matériel(s) inadapté(s) aux influences externes.

(P) Y remédier Remettre les capots de protections



Numéro d'observation récurrente



Nouvelle observation

(P) : Préconisation

Sommaire

1. Renseignements généraux de l'établissement	7
1.1 Renseignements principaux	7
1.2 Renseignements complémentaires relatifs à la vérification	8
Documents nécessaires à la vérification	8
Limite(s) d'intervention	8
1.3 Changements importants depuis la précédente vérification	8
2. Caractéristiques principales des installations	9
2.1 Structure de l'établissement	9
Nombre de bâtiments / affectation	9
3. Examen des prescriptions applicables	10
4. Résultats des mesurages et essais	11
4.1 Appareils de mesurage et d'essais utilisés	11
4.2 Résultats	11
Prises de terre	11
Continuités entre tableaux de la distribution	11
Contrôleur(s) permanent(s) d'isolement	13
Dispositifs différentiels à courant résiduel	14
Examen des circuits terminaux	35
5. Résultats des autres vérifications	37
Liste des observations des circuits sans différentiel	37
Liste des observations des tableaux	37
6. Annexes	38
Tableau ou Armoire - Caractéristiques des appareillages et canalisations	38
Etendue, méthodologie et critères d'appréciation des mesurages	
Rappels sur les vérifications d'installations électriques	41

1. Renseignements généraux de l'établissement

1.1 Renseignements principaux

Etablissement vérifié :	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU MONT BLANC 380 RUE DE L HOPITAL 74700 SALLANCHES N° Etab : A542016095 N° Mission : A534970300M0001
Installation(s) vérifiée(s) :	Ensemble de l'établissement
Activité principale :	ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES
Vérification :	
• Nature :	Périodique
• Périodicité réglementaire :	Annuelle
• Dates :	Du 28/10/2025 au 13/11/2025
• Durée (jours) :	5.45
• Date précédente :	12/11/2024
Accompagnement réglementaire :	Partiel
• Accompagnateur :	M. Fred X
Vérificateur(s) :	M. YVES MARNAS ANNECY
Surveillance des installations :	M. VAUDEL
Registre de contrôle :	a été présenté et signé
Compte-rendu de fin de visite à :	M. Christophe VAUDEL

1.2 Renseignements complémentaires relatifs à la vérification

Documents nécessaires à la vérification

Descriptif Document	Fourni	Incomplet	Non Fourni	Sans Objet
Plan des locaux avec indication des locaux à risques particulier d'influences externes.	✓			
Schémas unifilaires des installations électriques	✓			
Rapport de vérification initiale	✓			
Rapports des vérifications périodiques antérieures	✓			
Déclaration CE de conformité et notices des matériels installés dans les emplacements à risque d'explosion	✓			
Liste des installations de sécurité et effectif maximal des locaux ou bâtiments	✓			
Eléments de traçabilité des essais réglementaires	✓			

Limite(s) d'intervention

- **Limite(s) d'intervention générale(s)**

Le centre de néphrologie -hémodialyse du mont blanc n'a pas fait l'objet de notre vérification hors contrat

- **Limite(s) d'intervention particulière(s)**

Ensemble des installations électriques contrôlées

La continuité à la terre du (des) récepteur(s) noté hauteur inaccessible au paragraphe Examen des circuits terminaux n'a pu être vérifiée.

(P) Faire réaliser les compléments nécessaires

Hébergement - 5em étage - Ventilation

➤ TD CTA

Le rapport de visite initiale suite à modification de structure, bien que prévu au contrat, ne nous a pas été transmis ce qui n'a pas permis de mener complètement à bien notre mission.

(P) En l'absence de ces éléments, notre vérification n'a porté que sur le maintien en état et non sur la conception. Nous fournir les éléments manquants. A défaut, nous sommes à votre disposition pour réaliser une visite de conformité.

1.3 Changements importants depuis la précédente vérification

Il nous a été déclaré l'absence de modifications de structure, d'extension d'installation ou d'affectation des locaux.

2. Caractéristiques principales des installations

2.1 Structure de l'établissement

Nombre de bâtiments / affectation

L'établissement ne présente pas de structure particulière à déclarer.

Pour les autres caractéristiques se reporter soit au rapport de vérification initiale, soit au précédent rapport quadriennal de vérification

3. Examen des prescriptions applicables

Se reporter soit au rapport de vérification initiale, soit au précédent rapport quadriennal de vérification

4. Résultats des mesurages et essais

4.1 Appareils de mesure et d'essais utilisés

Continuité/isolément, masses et circuits	Essais des DDR	Tests des CPI	Mesures des prises de terre	Continuité de précision (si requis)
ELECTRO-P JP WHEEL-E	MEGGER MFT 1835		MEGGER MFT 1835	

4.2 Résultats

Prises de terre

Localisation	Désignation	Conditions de mesure / Barrette	Valeur (Ω)
Poste transformation 20KV	Masse BT	Ensemble interconnecté	1

Continuités entre tableaux de la distribution

Localisation	Désignation Tableau	Origine Mesure	Valeur ($m\Omega$)
Poste transformation E	TGBT E	Transformateur	Visuel
Poste transformation E	TGE Alimenté par G1 et G2	Groupe électrogène	Visuel
Poste transformation	TGBT C	Transformateur	Visuel
Hébergement - 3em étage - Palier visiteurs	AD 301	TGBT	Visuel
Hébergement - 3em étage - Médecine B - Circulation	Coffrets chambre X5		Visuel
Hébergement - 3em étage - Médecine C - Circulation	Coffrets chambre X5		Visuel
Hébergement - 2em étage - Palier visiteurs	AD 201	TGBT	Visuel
Hébergement - 1er étage - Palier visiteurs	AD 101	TGBT	Visuel
Hébergement - 1er étage - Palier visiteurs	ADHQ 101	TGBT ASI	Visuel
Hébergement - 1er étage - Palier médicale - Circulation	AD 102	TGBT	Visuel
Triangle - 1er étage - Maternité - Circulation	ADN-011-B3-01	TGBT	Visuel
Triangle - Rez-de-chaussée - Sanitaire	ADN-00-B3-01	TGBT	Visuel
Triangle - Rez-de-chaussée - Sanitaire	ADHQQ-00-B3-01	TGBT	Visuel
Salle de naissance - 1er étages - Circulation	ADN-01-D-01	TGBT	Visuel
Salle de naissance - 1er étages - Circulation	ADN-01-A-01	TGBT	Visuel
Salle de naissance - 1er étages - Circulation	ADHQ-01-A-01	TGBT ASI	Visuel
Salle de naissance - 1er étages - Circulation	TD-CE		Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation vestiaire bloc	ADN 01-F-01	TGBT	Visuel

Localisation	Désignation Tableau	Origine Mesure	Valeur (mΩ)
Bloc - 1er étages - Circulation vestiaire bloc	ADHQ 01-F-01	TGBT ASI	Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	ADN 01-H1-01	TGBT	Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	ADHQ 01-H1-01	TGBT ASI	Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	ADHQ 01-H1-01	TGBT HQE	Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	TD-CH(AS-CH/04)		Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	TD ENDOSCOPIE		Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	TD ORL/OPH		Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	TD-A1 salle aseptique 1		Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	TD-A1 salle aseptique 2		Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	TD-H2		Visuel
Bloc - 1er étages - Circulation	TD-A1 salle aseptique 3		Visuel
Bloc - 1er étages - Salle réveil	TD -PIL		Visuel
Unité de surveillance continue - 1er étages - Circulation	ADN-01-H3-01	TGBT	Visuel
Unité de surveillance continue - 1er étages - Circulation	ADHQ-01-H3-01	TGBT ASI	Visuel
Unité de surveillance continue - 1er étages - Circulation	ADN-01-H2-01	TGBT	Visuel
Unité de surveillance continue - 1er étages - Circulation	ADHQ-01-H2-01	TGBT ASI	Visuel
Urgences - 1er étages - Circulation	ADN-01-I1-01	TGBT	Visuel
Urgences - 1er étages - Circulation	ADHQ-01-I1-01	TGBT ASI	Visuel
Urgences - 1er étages - Circulation	ADN-01-I2-01	TGBT	Visuel
Urgences - 1er étages - Circulation	ADHQ-01-I2-01	TGBT ASI	Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	TGBT HQE		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	AS P11		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	TD A1		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	TD A2		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	TD A3		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	TD H1		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	TD H2		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	AS CH		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	AS 0		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	AS CE		Visuel
Plateau technique - 2em étage - TGBT	AS E1		Visuel
Unite d'hospitalisation - 1er étages - 10 chambre	Coffret chambre		Visuel
IRM - Rez-de-chaussée - TGBT	TGBT IRM	TGBT	Visuel

Localisation	Désignation Tableau	Origine Mesure	Valeur (mΩ)
Hall - Rez-de-chaussée	AD 001	TGBT	Visuel
Hall - Rez-de-chaussée - Cafétéria	Café	TGBT	Visuel
Consultation externes - Rez-de-chaussée - Accueil	ADN 00.G.01	TGBT	Visuel
Circulation médicale - Rez-de-chaussée	ADN 00 AZ004	TGBT	Visuel
Circulation médicale - Rez-de-chaussée	ADN 00 AZ004	TGBT	Visuel
Circulation médicale - Rez-de-chaussée	AZ 005	TGBT	Visuel
Circulation médicale - Rez-de-chaussée	AD 002	TGBT	Visuel
Circulation médicale - Rez-de-chaussée	Consult externes	TGBT	Visuel
Stérilisation - Rez-de-chaussée - Circulation	ADN 00-H-01	TGBT	Visuel
Stérilisation - Rez-de-chaussée - Circulation	ADHQ 00-H-01	TGBT ASI	Visuel
Stérilisation - Rez-de-chaussée - Circulation	Armoire circulation ADN 00-H-01	ADN-00-D-01	Visuelle
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Circulation	ADN 00-F-01	TGBT	Visuel
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Circulation	ADHQ 00-F-01	TGBT ASI	Visuel
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Bacteriologie	Coffrets	ADN 00-F-01	Visuel
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Biochimie	Coffrets	ADN 00-F-01	Visuel
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Hemtologie	Coffrets	ADN 00-F-01	Visuel
Magasin - Rez-de-chaussée - Circulation	ADN 00-A3-01	TGBT	Visuel
Magasin - Rez-de-chaussée - Circulation	ADHQ 00-A3-01	TGBT ASI	Visuel
Service technique - Rez-de-chaussée - Circulation	AZ 002	TGBT	Visuel
Service technique - Rez-de-chaussée - Circulation	ADHQ AZ 002	TGBT	Visuel
Service technique - Rez-de-chaussée - Sanitaire	Armoire IRVE (Sanitaire Lingerie)	Armoire circulation ADN 00-H-01	Visuelle
Cuisine - Rez-de-chaussée - Cuisine	Coffret production froide	TGBT	Visuelle
Administratif - Rez-de-chaussée - Circulation	ADN-00-D-01	TGBT	Visuel
Administratif - Rez-de-chaussée - Circulation	ADHQ-00-D-01	TGBT ASI	Visuel
Administratif - Rez-de-chaussée - Réserve Informatique	Tableau info	ADN-00-D-01	Visuelle

Contrôleur(s) permanent(s) d'isolement

Localisation	Source	Contrôleur permanent d'isolement (CPI)			
		Marque Type	Réglage (kΩ)	Essai (kΩ)	Report
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
Plateau technique - 2em étage - TGBT	Transfo isolement	SCOMECE	5000		
IRM - Rez-de-chaussée - Local technique	Transformateur isolement	Merlin gerin	150		

Dispositifs différentiels à courant résiduel

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
Poste transformation 20KV							
➤ TD Aux. poste zone A niveau 0							
1	Eclairage poste C40N	DDR	300	Inst	NE		
1	Prise poste C40N	DDR	30	Inst	NE		
1	Alim 24V 1/2 C40N	DDR	30	Inst	NE		
1	Général rafraî C40N	DDR	30	Inst	NE		
1	Chauffage DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	ITI poste DT40	DDR	300	Inst	NE		
1	Alim 24V 2/2 DT40	DDR	300	Inst	NE		
Poste transformation E							
➤ TGBT E							
1	17Q05 NSX400F	DDR	300	Inst	NE		
1	21Q02 iC60N	DDR	300	Inst	NE		
1	21Q03 iC60N	DDR	30	Inst	NE		
1	21Q04 iC60N	DDR	30	Inst	NE		
1	20Q11 iC60N	DDR	30	Inst	NE		
1	20Q07	DDR	30		NE		
1	20Q12 iC60N	DDR	300	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	20Q08 iC60N	DDR	30	Inst	NE		
1	20Q09 iC60N	DDR	300	Inst	NE		
Poste transformation							
➤ TGBT ASI							
1	QQ16,2 C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ Eclairage extérieur							
4	Q01 a Q04 C60H	DDR	300		NE		
Local groupe							
➤ Coffrets G1							
1	Général	IDR	30		NE		
1	Trace fuel	DDR	30		NE		
➤ Coffrets G2							
1	Général	IDR	30		NE		
1	Trace fuel	DDR	30		NE		
Chaufferie							
➤ Armoire Chaufferie							
1	Libre C60N	DDR	30	Inst	NE		
1	PC Etabli C60N	DDR	30	Inst	NE		
Hébergement - 5em étage - Palier							
➤ Coffret Climatisation							
4	D1/D2/D3/D4	DDR	100	Inst	NE		
➤ Eclairage							
1	Général éclairage	IDR	300	Inst	NE		
1	Prise	IDR	300	Inst	B		
Hébergement - 5em étage - Machinerie ascenseur Cuisine							
➤ Eclairage							
1	Eclairage DT40	DDR	30	Inst	NE		
2	Prise STOPCIRCUIT	DDR	30	Inst	NE		
1	Q2	IDR	30	Inst	B		
1	Q5/6 PKNM	DDR	30	Inst	B		
Hébergement - 5em étage - Ventilation							
➤ TD CTA							
1	2Q1 C120N	DDR	300	Inst	B		
1	2Q2 iC60N	DDR	300	Inst	B		
1	2Q3 iDT40T	DDR	300	Inst	B		
1	3Q1 iDT40T	DDR	30	Inst	B		
➤ Clim							

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	Général	IDR	30		B		
Hébergement - 5em étage - Machinerie ascenseur							
➤ Armoire							
4	Départ divers STOP CIRCUIT T02	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage cabine PKNM	DDR	30	Inst	NE		
1	PC GAINÉ PKNM	DDR	30	Inst	NE		
1	Eclairage gaine machinerie C60N	DDR	30	Inst	NE		
Hébergement - 4em étage - Palier visiteurs							
➤ AD 401							
1	Q1	IDR	30	Inst	B		
1	Q2	IDR	300	Inst	B		
1	Q6	IDR	300	Inst	B		
1	Q7 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q8	IDR	30	Inst	B		
1	Q10 DT40N	DDR	300	Inst	B		
1	Q11 DT40n	DDR	300	Inst	B		
1	Q12	IDR	300	Inst	B		
1	Q13	IDR	300	Inst	B		
1	Q15	IDR	300	Inst	B		
1	Q16	DDR	300	Inst	B		
1	Q17	DDR	300	Inst	B		
1	Q19	IDR	300	Inst	B		
12	Prise Q19 DT40	DDR	30	Inst	B		
12	Prise Q15 DT40	DDR	30	Inst	B		
3	Prise Q20	DDR	30		B		
12	Prise Q6 DT40	DDR	30	Inst	M	NM	5
1	Q21 C60N	DDR	30	Inst	B		
1	Q21.1 C60N	DDR	30	Inst	B		
1	29.1 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	33 DPN	DDR	30	Inst	B		
1	36	DDR	300	Inst	B		
3	Equipements Q6	DDR	30		B		
1	Q22 DT40N	DDR	30	Inst	B		
2	40.1 40.2 iDT40T	DDR	30	Inst	B		
Hébergement - 4em étage - Médecine A - Circulation							
➤ Coffrets chambre X10							

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	I2 Eclairage chambre	IDR	30	Inst	B		
1	I3 PC CH	IDR	30	Inst	B		
1	I4 ECL +VR	IDR	30	Inst	B		
1	I5 PC CH	IDR	30	Inst	B		
Hébergement - 4em étage - Chirurgie ambulatoire - Circulation							
➤ Coffrets chambre X10							
2	Eclairage chambre	IDR	30		B		
2	Prise chambre	IDR	30		B		
Hébergement - 3em étage - Palier visiteurs							
➤ AD 301							
1	Q1	IDR	30	Inst	B		
1	Q2	IDR	300	Inst	B		
1	Q6	IDR	300	Inst	B		
9	Départs Q6 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q8	IDR	30	Inst	B		
1	Q12	IDR	300	Inst	B		
6	Départs Q12 DT40	DDR	30	Inst	B		
3	Départs Q12 DPN	DDR	30	Inst	B		
1	Q13	IDR	300	Inst	B		
3	Départs Q13 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q14	IDR	300	Inst	B		
1	Q16	IDR	300	Inst	B		
8	Départs Q16 DT40	DDR	30	Inst	B		
3	Départs Q16 DPN	DDR	30	Inst	B		
1	Q17	IDR	30	Inst	B		
6	Départs Q17 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q18 C60N	DDR	30	Inst	B		
1	Q19 C60N	DDR	30	Inst	B		
1	33,1 DT40N	DDR	30	Inst	B		
Hébergement - 3em étage - Médecine B - Circulation							
➤ Coffrets chambre X5							
2	Eclairage chambre	IDR	30	Inst	NE		
2	Prises chambre	IDR	30	Inst	NE		
Hébergement - 3em étage - Médecine C - Circulation							
➤ Coffrets chambre X5							
1	I2 Eclairage chambre + VR	IDR	30	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	I3 PC CH	IDR	30	Inst	B		
1	I4 Eclairage chambre + VR	IDR	30	Inst	B		
1	I5 Prise chambre	IDR	30	Inst	B		
Hébergement - 2em étage - Palier visiteurs							
➤ AD 201							
1	Q1	IDR	30	Inst	B		
1	Q2	IDR	300	Inst	B		
1	Q6	IDR	300	Inst	B		
7	Départs Q6 DT40	DDR	30	Inst	B		
5	Départs Q6 DPN	DDR	30	Inst	B		
1	Q8	IDR	300	Inst	B		
6	Départs Q8 DT40	DDR	30	Inst	B		
2	Départs Q8 DT40N	DDR	30	Inst	B		
1	Départ Q8 C40a	DDR	30	Inst	B		
1	Q9	IDR	30	Inst	B		
1	Q13	IDR	300	Inst	B		
2	Départs Q13 C60N	DDR	30	Inst	B		
1	Q15	IDR	300	Inst	B		
1	Q17	IDR	30	Inst	B		
4	Départs Q17 DT40	DDR	30	Inst	B		
2	Départs Q17 DPN	DDR	30	Inst	B		
1	Q19	IDR	300	Inst	B		
12	Départs Q19 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q20	IDR	300	Inst	B		
1	Départ Q20 DT40	DDR	30	Inst	B		
2	Départs Q20 DPN	DDR	30	Inst	B		
1	Q21 LIBRE	IDR	30	Inst	B		
1	Q22	IDR	300	Inst	B		
1	Q16.2	DDR	300		B		
Hébergement - 2em étage - Pédiatre - Circulation							
➤ Coffrets chambre X8							
2	Eclairage chambre	IDR	30		B		
2	Prise chambre	IDR	30		B		
Hébergement - 2em étage - Chirurgie A - Circulation							
➤ Coffrets chambre X5							
2	Eclairage chambre	IDR	30		B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
2	Prise chambre	IDR	30		B		
Hébergement - 1er étage - Palier visiteurs							
➤ AD 101							
1	A C60N	DDR	1000	Inst	NE		
1	Chantier iC60N	DDR	30	Inst	NE		
1	Q2 C32H	DDR	30	Inst	NE		
1	Q3	IDR	300	Inst	NE		
1	Q6	IDR	300	Inst	NE		
3	Départs Q6 DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Départs Q6 DPN	DDR	30	Inst	NE		
1	Q7	IDR	300	Inst	NE		
21	Départ prise Q7 DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	50	IDR	30	Inst	NE		
1	Prise lave bassins C60N	DDR	30	Inst	NE		
1	Prise lave bassins	DDR	30		NE		
6	Départ prise Q6	DDR	30		NE		
➤ ADHQ 101							
5	Départ divers DT40	DDR	30	Inst	NE		
Hébergement - 1er étage - Palier médicale - Circulation							
➤ AD 102							
1	Q2	IDR	300	Inst	NE		
1	Q3	IDR	300	Inst	NE		
2	Départs Q3 DT40	DDR	30	Inst	NE		
3	Départs Q3 DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Départ Q3 C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Q4	IDR	300	Inst	NE		
6	Départs Q4 DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Q10 C60H	DDR	30	Inst	NE		
6	Départ Q4	DDR	30		NE		
Hébergement - 1er étage - Maternité - Circulation							
➤ Coffrets chambre X10							
2	Eclairage chambre	IDR	30	Inst	NE		
2	Prises chambre	IDR	30	Inst	NE		
Pont - 3em étage - Circulation							
➤ ADN-03-J-01							
11	Général éclairage	IDR	30	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
3	Général divers	IDR	30	Inst	B		
1	Général Divers 5	IDR	30	Inst	B		
1	Prise	IDR	30	Inst	B		
1	force 1	IDR	300	Inst	B		
1	Cordons chauffant DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Général force 2	IDR	30	Inst	B		
1	Passerelle DT40	DDR	30	Inst	B		
26	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	B		
18	Départs prises DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ-03-J-01							
2	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Réserve C40a	DDR	30	Inst	NE		
3	Départ Coffrets C40a	DDR	30	Inst	NE		
Pont - 2em étage - Circulation							
➤ ADN-02-J-01							
11	Général éclairage	IDR	30	Inst	NE		
3	Général Divers	IDR	30	Inst	NE		
2	Général prises bureaux	IDR	30	Inst	NE		
2	Départ force DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Chauff DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Horloge C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Acces DT40	DDR	30	Inst	NE		
46	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Général Clim iID	IDR	300	Inst	NE		
1	Q132 iC60N	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQ-02-J-01							
4	Départ prises C40a	DDR	30	Inst	NE		
2	Départ Coffrets C40a	DDR	30	Inst	NE		
Triangle - 1er étage - Maternité - Circulation							
➤ ADN-011-B3-01							
7	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
1	Départ divers	IDR	300	Inst	NE		
1	Caméra C40a	DDR	30	Inst	NE		
25	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	B		
Triangle - Rez-de-chaussée - Sanitaire							
➤ ADN-00-B3-01							

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
4	Général éclairage	IDR	300	Inst	NE		
1	Eclairage extérieur C40a	DDR	30	Inst	NE		
6	Général prises	IDR	30	Inst	NE		
1	Général force	IDR	300	Inst	NE		
1	Acces DT40	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQQ-00-B3-01							
3	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Reserve DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Alarme C40a	DDR	30	Inst	NE		
Salle de naissance - 1er étages - Circulation							
➤ ADN-01-D-01							
3	Général éclairage C40a	DDR	30	Inst	B		
4	Général prises C40a	DDR	30	Inst	B		
1	Force	IDR	30	Inst	B		
➤ ADN-01-A-01							
4	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
6	prises C40a	DDR	30	Inst	B		
4	Général prises C40a	DDR	30	Inst	B		
1	Force C40a	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ-01-A-01							
3	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	NE		
➤ TD-CE							
5	Départ divers C60N	DDR	30	Inst	B		
2	Départ divers C60N	DDR	30	Inst	B		
Bloc - 1er étages - Circulation vestiaire bloc							
➤ ADN 01-F-01							
11	Général éclairage IDC40	IDR	300	Inst	B		
2	Général éclairage IDC40	IDR	30	Inst	B		
17	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	B		
1	Force C60N	DDR	30	Inst	B		
1	Endoscopie iDT40T	DDR	30	Inst	B		
8	Général Divers C40a	DDR	30	Inst	B		
3	Départ force C40a	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ 01-F-01							
9	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
Bloc - 1er étages - Circulation							
➤ ADN 01-H1-01							
8	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
1	Eclairage LT NIV 2	IDR	30		B		
6	Général prises C40a	DDR	30	Inst	B		
3	Q110/Q111/Q112 DT40	DDR	30	Inst	B		
5	Force locaux C40a	DDR	30	Inst	B		
6	Coupure général	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ 01-H1-01							
5	Départ divers DT40	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQ 01-H1-01							
11	Départ divers DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Départ divers DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ TD-CH(AS-CH/04)							
1	Départ Eclairage DT40	DDR	30	Inst	B		
8	Départ Prise DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Départ Prise DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ TD ENDOSCOPIE							
1	Départ Eclairage DT40	DDR	30	Inst	NE		
7	Départ Prise DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Départ Prise DT40	DDR	500	Inst	NE		
➤ TD ORL/OPH							
2	Départ Eclairage	DDR	30	Inst	B		
4	Départ Prise	DDR	30	Inst	B		
1	Départ Prise C40a	DDR	30	Inst	B		
➤ TD-A1 salle aseptique 1							
3	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	B		
8	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	B		
➤ TD-A1 salle aseptique 2							
2	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	B		
8	Départ Prise C40a	DDR	30	Inst	B		
➤ TD-H2							
3	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	B		
8	Départ Prise	DDR	30	Inst	B		
➤ TD-A1 salle aseptique 3							

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			$I_{\Delta n}$ (mA)	Tempo (s)			
3	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	B		
8	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	B		
Bloc - 1er étages - Salle réveil							
➤ TD -PIL							
1	Départ divers	DDR	30		B		
5	Départ divers	DDR	30		B		
Unité de surveillance continue - 1er étages - Circulation							
➤ ADN-01-H3-01							
5	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
1	Prise ser C40a	DDR	30	Inst	NE		
8	Général prises C40a	DDR	30	Inst	NE		
2	Général force C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Prise atelier DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Prise plan DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	PC 32A DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ-01-H3-01							
6	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	PC secretariat iDT40N	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADN-01-H2-01							
7	Général éclairage C40a	DDR	300	Inst	NE		
51	Départ prise C40a	DDR	300	Inst	NE		
2	Force C40a	DDR	30	Inst	NE		
2	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQ-01-H2-01							
20	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Alim ondulé C40a	DDR	30	Inst	NE		
Urgences - 1er étages - Circulation							
➤ ADN-01-I1-01							
14	Général éclairage IDC40	IDR	300	Inst	NE		
30	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Général prises C40a	DDR	30	Inst	NE		
8	Départ divers	DDR	30		NE		
2	Général force 1-4 C60N	DDR	30	Inst	NE		
2	Général force 2-3 C40a	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQ-01-I1-01							
13	Départ divers C40a	DDR	30	60 ms	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	Boitier alarme DT40N	DDR	30	Inst	NE		
2	Q16/Q17 DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Q18 DT40N	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADN-01-I2-01							
9	Général éclairage	IDR	300	Inst	NE		
17	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	PC Sécurité DT40	DDR	30	Inst	NE		
7	Général Divers C40a	DDR	30	Inst	NE		
2	Général force C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Lave bassin C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Machine a café c60N	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQ-01-I2-01							
6	Départ divers	DDR	30		NE		
3	Départ divers	DDR	30		NE		
Plateau technique - 2em étage - CTA							
➤ ADLT 13							
1	Général	IDR	300		NE		
1	Prise	IDR	30		NE		
➤ Coffrets							
1	D1 Traçage DT40	DDR	30	Inst	B		
Plateau technique - 2em étage - Vide							
➤ AELT12							
1	Q4 C60N	DDR	30	Inst	B		
➤ TD air médical							
1	Q0 C60N	DDR	300	Inst	NE		
1	Q5 DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Q6 DT40	DDR	30	Inst	NE		
2	Q1 et Q2 DT40N	DDR	300	Inst	NE		
1	Q3 DT40N	DDR	300	Inst	NE		
Plateau technique - 2em étage - Machinerie ascenseur							
➤ Coffrets							
1	Q2 PFGM	IDR	30	Inst	B		
1	Q5/6 PKNM	DDR	30	Inst	B		
Plateau technique - 2em étage - Local condensateur							
➤ ADN-02FG-01							
6	Départ déneigement C60N	DDR	30	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	Q01 C40a	DDR	300	Inst	B		
1	Q19 C60N	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ-02FG-01							
1	Q1 C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	Q2 C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	Q3 C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	Q4 C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	QD01 C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	Q9 C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	Q10 C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	QD02 C40N	DDR	300	Inst	NE		
➤ ADHQ-02FG-02							
8	Départ divers DT40	DDR	300	Inst	NE		
Plateau technique - 2em étage - TGBT							
➤ AS P11							
1	Q02 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ TD A1							
1	Q01 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ TD A2							
1	Q01 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ TD A3							
1	Q01 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ TD H1							
1	Q01 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ TD H2							
1	Q01 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ AS CH							
1	Q01 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ AS 0							
1	Q01 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		
➤ AS CE							
1	Q01 Eclairage C40a	DDR	300	Inst	NE		
➤ AS E1							
1	Q01 Eclairage C60N	DDR	300	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
Plateau technique boomerang - 2em étage - Local							
➤ AE12							
1	ECL BOOMRANG IDT40T	DDR	30	Inst	B		
1	PC DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ AE6							
1	DD4.1 DT40	DDR	30	Inst	B		
Unite d'hospitalisation - 1er étages - 10 chambre							
➤ Coffret chambre							
4	DEPARTS	DDR	30	Inst	B		
Radiologie - 1er étages - Circulation							
➤ Armoire radiologie							
1	Q6 C60H	DDR	300	Inst	B		
1	Q7 C40a	DDR	300	Inst	B		
1	ALIM RADIO 2 C120H	DDR	300	Inst	B		
1	ALIM RADIO 1 C120H	DDR	300	Inst	B		
3	Départ prise DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q01 C60N	DDR	30	Inst	B		
1	Q11 DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ ADN-01-G-01							
10	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
11	Général prises	IDR	300	Inst	B		
2	Force	IDR	300	Inst	B		
4	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	B		
1	DG1DT40	DDR	300	Inst	B		
1	DG2 DT40N	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ-01-G-01							
5	Départ divers C40a	DDR	30	Inst	NE		
2	Départ divers DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	Départ Divers DT40	DDR	30	Inst	NE		
Radiologie - 1er étages - Mammographie							
➤ Armoire mam01							
1	CDE DT40	DDR	30	Inst	B		
1	MAMMO iC60N	DDR	30	Inst	B		
1	TABLE DT40	DDR	30	Inst	B		
1	PANELISE DT40	DDR	30	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
Radiologie - 1er étages - Réserve							
➤ Armoire mammographie							
1	Q01	DDR	30		NE		
1	Q02	DDR	30		NE		
1	Q03	DDR	30		NE		
1	Q04	DDR	30		NE		
Radiologie - 1er étages - Radio 1 et cabine							
➤ Armoire mam01							
1	GENERATEUR iC60N	DDR	30	Inst	B		
3	DEPARTS PRISE iC60N	DDR	30	Inst	B		
1	PRIME TRANSFO iC60N	DDR	30	Inst	B		
Radiologie - 1er étages - Local technique							
➤ Armoire secondaire							
1	DD2.1 DT40	DDR	300	Inst	B		
1	DD2.2 C60N	DDR	300	Inst	B		
1	DD2.3 C60N	DDR	300	Inst	B		
1	DD1.4 C60N	DDR	300	Inst	B		
1	ID1.1	IDR	30	Inst	B		
1	ID1.2	IDR	30	Inst	B		
1	DD1.5 DT40	DDR	30	Inst	B		
3	DD1.1 DD1.2 DD1.3 DT40	DDR	30	Inst	B		
IRM - Rez-de-chaussée - Local technique							
➤ Coffrets IRM							
1	QF1	DDR	300		NE		
IRM - Rez-de-chaussée - TGBT							
➤ TGBT IRM							
1	Machinerie	DDR	1000	50 ms	NE		
1	12QF2 DT40	DDR	1000	Inst	B		
1	14QF1 DT40N	DDR	300	Inst	B		
1	16QF1 DT40n	DDR	300	Inst	B		
1	20QF1 DT40N	DDR	30	Inst	B		
1	20QF5 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	22QF1 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	22QF2 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	22QF3 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	22QF4 C60N	DDR	300	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	24QF1 dT40N	DDR	300	Inst	B		
1	28QF1 DT40N	DDR	300	Inst	B		
1	28QF2 DT40N	DDR	30	Inst	NE		
1	30QF1 DT40N	DDR	30	Inst	NE		
1	32QF6 DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	34QF1 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	34QF2 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	34QF4 DT40N	DDR	300	Inst	B		
1	36QF1 DT40N	DDR	300	Inst	B		
1	36QF5 DT40	DDR	300	Inst	B		
11	Départ divers DT40	DDR	30	Inst	NE		
IRM - Rez-de-chaussée - Ensemble nouvelle IRM							
➤ TGBT IRM 2							
1	6Q3	DDR	300	Inst	NE		
1	6Q5	DDR	300	Inst	NE		
4	Départs divers	DDR	30	Inst	NE		
2	Départs prise	DDR	30	Inst	NE		
1	libre	DDR	30	Inst	NE		
1	onduleur	DDR	30	Inst	NE		
1	14Q1	DDR	300	Inst	NE		
1	14Q2	DDR	30	Inst	NE		
1	14Q3	DDR	300	Inst	NE		
1	14Q4	DDR	30	Inst	NE		
6	Départs divers	DDR	30	Inst	NE		
➤ Coffret IRM							
1	D2	DDR	30	Inst	NE		
1	D7	DDR	300	Inst	NE		
1	D3	DDR	30	Inst	NE		
Hall - Rez-de-chaussée							
➤ AD 001							
1	F C60N	DDR	300	Inst	B		
1	Q4	IDR	300	Inst	B		
18	Départs Prises Q4 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q2	IDR	300	Inst	B		
1	Q3 C60N	DDR	300	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
1	Q1	IDR	300	Inst	B		
9	Départs Prises Q1 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q6	IDR	300	Inst	B		
1	Q7	IDR	300	Inst	B		
12	Départs Prises Q7 DT40	DDR	30	Inst	B		
9	Départ Q1	DDR	30		B		
18	Départ Q4	DDR	30		B		
12	Départ Q7	DDR	30		B		
2	Caméra	DDR	30		B		
Hall - Rez-de-chaussée - Cafétéria							
➤ Café							
1	Général DT40	DDR	300	Inst	B		
1	Armoire froide DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Général Froid DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Lave verre	IDR	30		B		
1	Eclairage prise dT40	DDR	30	Inst	M	NM	18
Consultation externes - Rez-de-chaussée - Accueil							
➤ ADN 00.G.01							
3	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
2	Général prises	IDR	30	Inst	B		
1	Force	IDR	30	Inst	B		
6	Départ onduler DT40	DDR	30	Inst	B		
Circulation médicale - Rez-de-chaussée							
➤ ADN 00 AZ004							
1	QD03 DT40	DDR	10		B		
1	QD04 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	QD02 DT40	DDR	300	Inst	B		
1	QD01 DT40	DDR	300	Inst	B		
1	Q17 DT40	DDR	30	Inst	NE		
2	Q18 /Q19 DT40	DDR	300	Inst	NE		
1	Q27 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Q22 DT40	DDR	300	Inst	NE		
1	SG0 DT40	DDR	300	Inst	NE		
➤ ADN 00 AZ004							
1	QD09 C40a	DDR	300	Inst	B		
4	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
2	Général prises C40a	DDR	30	Inst	B		
1	Force C40a	DDR	30	Inst	B		
➤ AZ 005							
2	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
1	Q3	IDR	300	Inst	B		
5	Départs Q3 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Prise C32a	DDR	300	Inst	B		
3	Général prises	IDR	30	Inst	B		
➤ AD 002							
1	Q2	IDR	300	Inst	B		
1	Q3	IDR	300	Inst	B		
1	Q5	IDR	300	Inst	B		
1	Q6	IDR	300	Inst	B		
1	Q7	IDR	300	Inst	B		
1	46 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	47 DPN	DDR	30	Inst	B		
1	Départ Q3 DT40	DDR	30	Inst	NE		
6	Départ Q2 DT40	DDR	30	Inst	B		
5	Départ Q5 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	49	DDR	30		B		
7	Départ Q7 DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ Consult externes							
1	Général éclairage	IDR	30	Inst	B		
2	Départ prise	IDR	30	Inst	B		
Stérilisation - Rez-de-chaussée - Circulation							
➤ ADN 00-H-01							
7	Général éclairage divers DT40	DDR	300	Inst	B		
4	Général éclairage DT40	DDR	300	Inst	B		
11	Général prises DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	PC Bureau 3 DPN	DDR	30	Inst	NE		
1	Prise gaz DT40	DDR	30	Inst	NE		
3	Départ force/divers C60N	DDR	30	Inst	NE		
2	Caméra C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Bascule DT40	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQ 00-H-01							

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			I _{Δn} (mA)	Tempo (s)			
8	Départ prises DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	PC Autoclave DT40N	DDR	30	Inst	NE		
Stérilisation - Rez-de-chaussée - Local Compresseur Pharmacie							
➤ COFFRET AUTOMATE PHARMACIE							
1	I1 DX3ID	IDR	300	Type B	NE		
1	D4 Ondulé Automate DX3	DDR	300	Inst	NE		
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Circulation							
➤ ADN 00-F-01							
9	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
2	Eclairage C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	Eclairage vestiaire C40a	DDR	30	Inst	NE		
11	Général prises C40a	DDR	30	Inst	NE		
2	Général force C40a	DDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQ 00-F-01							
5	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	NE		
3	Départ coffrets C40a	DDR	300	Inst	NE		
1	Coffrets labo DT40	DDR	300	Inst	NE		
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Bacteriologie							
➤ Coffrets							
3	Général prises C40a	DDR	30	Inst	NE		
2	Prises C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Prise bureau	IDR	30	Inst	NE		
2	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	NE		
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Biochimie							
➤ Coffrets							
5	Général prises C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Prise bureau	IDR	30	Inst	NE		
1	Général force	IDR	30	Inst	NE		
3	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	NE		
2	Corbas C DT40N	DDR	30	Inst	NE		
1	CORBAS CE iDT40N	DDR	30	Inst	NE		
Laboratoire - Rez-de-chaussée - Hemtologie							
➤ Coffrets							
5	Général prises C40a	DDR	30	Inst	NE		
1	Général force	IDR	30	Inst	NE		
3	Départ prises	DDR	30	Inst	NE		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
Magasin - Rez-de-chaussée - Circulation							
➤ ADN 00-A3-01							
7	Général éclairage	IDR	300	Inst	B		
1	Transfo DT40	DDR	30	Inst	B		
3	Général prises C40a	DDR	30	Inst	B		
1	Force C40a	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ 00-A3-01							
2	Départ prise C40a	DDR	30	Inst	NE		
Magasin - Rez-de-chaussée - Local technique							
➤ Coffret							
1	Général	IDR	30	Inst	NE		
Service technique - Rez-de-chaussée - Circulation							
➤ AZ 002							
1	Q1	IDR	300	Inst	B		
1	Q2	IDR	30	Inst	B		
1	Q3	IDR	300	Inst	B		
17	Départ Q1 DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ ADHQ AZ 002							
8	Départ prises DT40	DDR	30	Inst	NE		
1	LTR DT40	DDR	300	Inst	NE		
1	Baie DT40	DDR	30	Inst	NE		
Service technique - Rez-de-chaussée - Sanitaire							
➤ Armoire IRVE (Sanitaire Lingerie)							
1	D2 Borne recharge 1 cote gauche DX3	DDR	30	Inst	B		
1	D3 Borne recharge 1 cote droit DX3	DDR	30	Inst	B		
Service technique - Rez-de-chaussée - Atelier 2							
➤ Coffret							
1	Général	IDR	30	Inst	B		
Service technique - Rez-de-chaussée - Atelier							
➤ Coffrets							
1	Force	IDR	30	Inst	B		
1	PC/Elect C60N	DDR	30	Inst	B		
1	PC/Goulotte C60N	DDR	30	Inst	B		
1	Eclairage DT40	DDR	30	Inst	B		
Service technique - Rez-de-chaussée - Lingerie							
➤ Tableau Lingerie							
1	Inter Diff	IDR	30	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
Cuisine - Rez-de-chaussée - Cuisine							
➤ AZ 004							
3	Général éclairage DT40	DDR	30	Inst	B		
2	Général prises DT40	DDR	30	Inst	B		
1	Non identifier ID'clixXP	IDR	30	Inst	B		
1	Cf reception	IDR	300	Inst	B		
➤ AE 005							
4	Départ général DT40N	DDR	30	Inst	M	NM	20
1	Général prises C60N	DDR	30	Inst	B		
1	Général Préparation C60N	DDR	30	Inst	B		
1	Général C60N	DDR	30	Inst	M	NM	21
➤ Coffret production froide							
1	L1	IDR	300	Inst	B		
1	L2	IDR	300	Inst	B		
1	L3	IDR	300	Inst	B		
1	A12	DDR	300	Inst	B		
1	A13	DDR	300	Inst	B		
1	B1	DDR	300	Inst	B		
1	Système 2	DDR	300	Inst	B		
1	Système 3	DDR	300	Inst	B		
1	Système 4	DDR	300	Inst	B		
1	Système 5	DDR	300	Inst	B		
1	Système 6	DDR	300	Inst	B		
Cuisine - Rez-de-chaussée - Réfectoire							
➤ Coffret self							
1	D4 DT40	DDR	30	Inst	B		
1	D2 C60H	DDR	30	Inst	B		
1	ID1	IDR	300	Inst	B		
5	Départs prises DT40	DDR	30	Inst	B		
7	Départs Banque DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ Coffret Salle							
1	1Q1 Cde iDT40T	DDR	30	Inst	B		
1	2I1	IDR	30	Inst	B		
1	3Q1/3Q2/3Q3 iDT40T	DDR	30	Inst	B		
3	4Q1/4Q2/4Q3 iDT40T	DDR	30	Inst	B		

Quantité	Désignation circuit	Type de dispositif	Réglage		Essai	Isolement (MΩ)	N° Obs
			IΔ _n (mA)	Tempo (s)			
Administratif - Rez-de-chaussée - Circulation							
➤ ADN-00-D-01							
3	Général éclairage	IDR	30	Inst	NE		
6	Général prises	IDR	30	Inst	NE		
1	Général force	IDR	30	Inst	NE		
➤ ADHQ-00-D-01							
6	Départs divers DT40	DDR	30	Inst	NE		
Administratif - Rez-de-chaussée - Réserve Informatique							
➤ Tableau info							
12	Q1 à Q12	DDR	30	Inst	NE		
4	Non identifiée	DDR	30	Inst	NE		
Sous-sol							
➤ Coffret distribution pneumatique							
1	Général	IDR	300	Inst	B		
➤ coffret Eclairage							
1	ECL vide sanit plateau tech DT40	DDR	30	Inst	B		
1	ECL vide sanit Administration DT40	DDR	30	Inst	B		
➤ Q10A							
1	Général	IDR	300	Inst	B		
1	PCF	IDR	30	Inst	B		
2	POMPES DX3	DDR	30	Inst	B		
➤ AIR industriel							
1	IG1	IDR	300	Inst	B		

Significations des abréviations utilisées			
DDR : Disjoncteur Différentiel	IDR : Interrupteur Différentiel	RD : Relais différentiel	I_{Δn} : Intensité différentielle
B : Bon fonctionnement du différentiel < = à 1A ou bon fonctionnement mécanique du différentiel > à 1A	M : Fonctionnement incorrect du différentiel < = à 1A ou fonctionnement incorrect mécanique du différentiel > à 1A	NE : Fonctionnement du différentiel < = à 1A ou fonctionnement mécanique du différentiel > à 1A non essayé	Tempo : Temporisation

Examen des circuits terminaux

Quantité	Désignation	CI*	Marque	Numéro	In (A)	Protection surintensités			Continuité Isolément (MΩ)	N° Obs
						Type	Calibre (A)	Réglage (A)		
Bloc - 1er étages - Salle 4										
18	Prise(s) de courant								B	6
Bloc - 1er étages - Salle 3										
18	Prise(s) de courant								B	7
Bloc - 1er étages - Salle 2										
18	Prise(s) de courant								B	8
Urgences - 1er étages - Transfert										
8	Prise(s) de courant								B	10
Urgences - 1er étages - Accueil										
20	Prise(s) de courant								B	11
Urgences - 1er étages - 2 Salle d'examen										
8	Prise(s) de courant								B	12
Urgences - 1er étages - Poste infirmiers										
12	Prise(s) de courant								B	13
Urgences - 1er étages - Salle d'examen (9)										
8	Prise(s) de courant								B	14
Boomerang - 1er étages - 2 Vestiaire										
16	Prise(s) de courant								B	16
Consultation externes - Rez-de-chaussée - 19 salle consultation										
180	Prise(s) de courant								M	19
Cuisine - Rez-de-chaussée - Cuisine										
14	Prise(s) de courant								B NM	23

* En absence de renseignement classe 1

Significations des abréviations utilisées			
CI : Classe	In: Intensité nominale	B : Continuité satisfaisante	M : Continuité non satisfaisante
Dj : Disjoncteur	DDR : Disjoncteur Différentiel	IDR : Interrupteur Différentiel	I : Interrupteur

Fu : Fusibles	RE : Relais Electronique	PI : Protection Intégrée	PSNE : Protection Surcharge non exigée
RT : Relais Thermique	RM : Relais Magnétique	RMT : Relais Magnétothermique	ND : Non déterminé
MIPI : Masse Inaccessible Protection Intrinsèque – sans objet	NM : Non mesuré		

5. Résultats des autres vérifications

Liste des observations des circuits sans différentiel

Localisation - Désignation	N° Obs
Local groupe	
➤ GGE1	
IGE1 Arrivée	2
➤ GGE2	
IGE1 Arrivée	3

Liste des observations des tableaux

Localisation - Désignation	N° Obs
Hébergement - 5em étage - Machinerie ascenseur	
➤ Armoire	4
Urgences - 1er étages - Circulation	
➤ ADN-01-I2-01	9
Hall - Rez-de-chaussée - Cafétéria	
➤ Café	17
Cuisine - Rez-de-chaussée - Cuisine	
➤ Coffret production froide	22

6. Annexes

Tableau ou Armoire - Caractéristiques des appareillages et canalisations

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôles	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
Stérilisation - Rez-de-chaussée - Circulation													
➤ Armoire circulation ADN 00-H-01													
Ik3 max : 16 kA		Ik1 max : 11.9 kA		Id :						F : 0.8			
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Coffret Div. Automate Pharmacie DT60N	Dj	4/4	40	40	C		10	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6
Service technique - Rez-de-chaussée - Sanitaire													
➤ Armoire IRVE (Sanitaire Lingerie)													
Ik3 max : 16 kA		Ik1 max : 10 kA		Id :						F : 0.8			
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	D1 Général DPX3 160	Dj	4/4	160	160	C		16	U1000R 2V				
. 1	D2 Borne recharge 1 cote gauche DX3	DDR	4/4	40	40	C	30	10	U1000R 2V		1x10	1x10	1x10
. 1	D3 Borne recharge 1 cote droit DX3	DDR	4/4	40	40	C	30	10	U1000R 2V		1x10	1x10	1x10
Cuisine - Rez-de-chaussée - Cuisine													
➤ Coffret production froide													
Ik3 max : 10 kA		Ik1 max : ND kA		Id :						F : 0.8			
Référence client :		Armoire amont :											
. 1	Général	I	4/0	125	125				U1000R 2V				
. 1	L1	IDR	2/0	63	63		300		U1000R 2V		1x25	1x25	1x25
. 5	Evapo	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	L2	IDR	2/0	63	63		300		U1000R 2V		1x25	1x25	1x25
. 5	Evapo	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	L3	IDR	2/0	63	63		300		U1000R 2V		1x25	1x25	1x25
. 5	Evapo	Dj	2/1	10	10	C		10	U1000R 2V		1x1,5	1x1,5	1x1,5
. 1	A12	DDR	4/3	20	20	D	300	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	A13	DDR	4/3	20	20	D	300	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	B1	DDR	4/3	20	20	D	300	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Système 2	DDR	4/3	25	25	D	300	10	U1000R 2V		1x4	1x4	1x4

Quantité	Désignation circuits	Dispositif de protection							Canalisations				
		Type	Nbre Pôle	Calibre In (A)	Surcharge lth (A)	Mg ⁽¹⁾	IΔn (mA) ⁽²⁾	PdC (kA)	Type	Iz / F	Section (mm²)		
											Phase	Neutre	PE
. 1	Système 3	DDR	4/3	16	16	D	300	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Système 4	DDR	4/3	20	20	D	300	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Système 5	DDR	4/3	16	16	D	300	10	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	Système 6	DDR	4/3	32	32	D	300	10	U1000R 2V		1x6	1x6	1x6

Administratif - Rez-de-chaussée - Réserve Informatique

➤ **Tableau info**
Ik3 max : ND kA

Ik1 max : ND kA

Id :
F : 0.8

Référence client :
Armoire amont :

. 1	Général	I	4/0	63	63				U1000R 2V		1x25	1x25	1x25
. 12	Q1 à Q12	DDR	2/1	16	16	C	30	6	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5
. 1	I2	I	2/0	63	63				U1000R 2V		1x25	1x25	1x25
. 4	Non identifiée	DDR	2/1	16	16	C	30	6	U1000R 2V		1x2,5	1x2,5	1x2,5

⁽¹⁾Mg: magnétique ⁽²⁾IΔn: sensibilité différentielle mA

Significations des abréviations utilisées

In : Intensité nominale	Ik : Intensité de court-circuit	Iz : Intensité admissible	lth : Réglage du dispositif de protection
Id : Intensité de défaut phase/terre	PdC : Pouvoir de coupure	F : Facteur de correction	Nbre pôle : Nombre de pôle coupé/protégé
Ph/N : Phase / Neutre	Ph/N : Phase / Neutre	PE : Conducteur de protection	PSNE : Protection Surcharge non exigée
PI : Protection Intégrée	IS : Interrupteur sectionneur	IF : Interrupteur fusible	ISF : Interrupteur sectionneur fusible
S : Sectionneur	SF : Sectionneur fusible	Fu : Fusibles	IDR : Interrupteur Différentiel
INV : Inverseur	Dj : Disjoncteur	DDR : Disjoncteur Différentiel	DDA : Dispositif de Déconnexion Auto
RT : Relais Thermique	RE : Relais Electronique	RM : Relais Magnétique	RMT : Relais Magnétothermique
C : Contacteur	DC : Discontacteur	RD : Relais différentiel	Xa/b : a pôles coupés, b pôles protégés
Mg : magnétique	IΔn : sensibilité différentielle mA	FL : Filiation	

Etendue, méthodologie et critères d'appréciation des mesurages

Préambule

Les mesures / essais à effectuer sont définis selon le type de vérification (Initiale, à la demande de l'Inspection du Travail, Périodique, Temporaire), lorsque possible en fonction des conditions rencontrées sur le site et de la mise à disposition des installations.

Les méthodologies de mesurage utilisées et les valeurs limites sont celles décrites dans les normes d'installation rendues applicables par l'arrêté du 19/04/2012 (notamment série NF C15-100, NF C 15-150-1, NF EN 50107-1, NF C 15-211, NF C13-100, NF C13-200, NF C17-200).

Résistance des Prises de terre

- **Etendue** : La mesure de la résistance de la prise de terre est effectuée pour tous les types de vérification.
- **Méthodologie** : Ces mesures sont effectuées soit par la méthode des 2 terres auxiliaires, soit par la méthode de boucle, soit toute autre méthode appropriée. Dans tous les cas la mesure est effectuée barrette fermée, ainsi que barrette ouverte si nécessaire et si possible.
- **Valeurs limites**

Type de réseau	Valeur Id (A) HT	Valeur maximum prise de terre				Masses BT TT (Ohm)
		TNR – ITR (Ohm)	TTS (Ohm)			
			U _{tp} = 2 kV	U _{tp} = 4 kV	U _{tp} = 10 kV	
Aéro-souterrain	40	26	30	30	30	50 / I Delta n
	150	6	10	24	30	
	300	3	5	12	30	
Souterrain	1000	1	1	3	10	

Pour la NF C 13 200, en règle générale, une valeur de prise de terre inférieure ou égale à 1 ohm est présumée satisfaisante à cette exigence.

U_{tp} : tension de tenue des masses du poste - Id : courant de défaut à la terre du réseau HT de distribution publique

Continuité des conducteurs de protection

- **Etendue** : Les mesures de continuité sont effectuées :
 - Quelque soit le type de vérification, comme suit :
 - Liaisons entre chaque niveau de la distribution et le niveau suivant (remplacé par un examen visuel en cas d'impossibilité).
 - Tous les matériels fixes et amovibles de classe I, y compris prolongateurs et accessoires présentés.
 - Lors de chaque vérification initiale et sur demande de l'Inspection du Travail, de la totalité des appareils d'éclairage et prises de courant accessibles.
 - Lors de chaque vérification périodique, de la moitié des prises de courant accessibles dans les locaux de bureaux (ou locaux ayant des influences externes assimilées), la totalité dans les autres locaux, et du tiers des appareils d'éclairage fixes accessibles depuis le sol.
- **Méthodologie** : La vérification est effectuée à l'aide d'un milliohmètre, d'un ohmmètre ou visuellement.
- **Valeurs limites**
 - **En basse tension** : La valeur de la continuité des circuits de protection entre les différents niveaux de distribution doit être systématiquement indiquée lors des vérifications initiales. Les valeurs de continuité des conducteurs de protection aboutissant aux différents matériels doivent être comparées à celles préconisées dans le paragraphe D.6.2 ou D.6.3 du guide UTE C 15-105; toutefois, lors des vérifications initiales ou sur demande de l'inspection du travail réalisées en schéma TN ou IT, en l'absence de notes de calculs justificatives dans le dossier technique, les valeurs sont à comparer à celles du tableau DC du paragraphe D.6.1 du guide UTE C 15-105.
 - **En haute tension** : En cas de doute, ou lorsque l'examen visuel n'est pas réalisable, une mesure de continuité doit être effectuée; entre deux points simultanément accessibles. La résistance mesurée doit être au plus égale à 200 mΩ.
- **Unité des valeurs** : milli-ohm ou ohm.
- **Sur les prises de courant sans millésime est réalisée tous les ans.**
- **Sur les appareils d'éclairage ou prises de courant avec millésime est réalisée à la date du millésime.**

Isolement des Circuits et Matériels BT

- **Etendue** : Quelque soit le type de vérification, les mesures d'isolement sont effectuées sur tous les appareils portatifs à main et mobiles présentés, les matériels fixes et semi-fixes dont la mise à la terre est inexistante ou défectueuse, ainsi que les circuits pour lesquels le fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel est défectueux ou absent, à l'exception des matériels alimentés en TBTS ou TBTP, de classe II.
- **Méthodologie** : La mesure d'isolement est effectuée entre conducteur actif et masse (ou terre) à l'aide d'un ohmmètre approprié suivant le domaine de tension.
- **Valeurs limites** : 0,5 Mégohm pour U > 500V (NF C15-100 ou NF C17-200), pour les câbles chauffants noyés dans les parois, 0,25 Mégohm pour U ≤ 230V, 0,40 Mégohm pour U > 230V.
- **Unité des valeurs** : Mégohm

Essai du (des) Contrôleur(s) Permanent d'isolement (CPI)

- **Etendue** : L'essai du CPI (sauf si présence d'un défaut) est effectué quel que soit le type de vérification pour les installations à neutre isolé ou impédant à l'exclusion des réseaux HT.
- **Méthodologie** : Essai avec une résistance calibrée, complété par la vérification de l'efficacité de la signalisation et de son report.
- **Valeurs limites** : Cohérence de l'indication du CPI avec la valeur de la résistance calibrée; bon fonctionnement de la signalisation et de son report
- **Unité des valeurs** : kOhm

Essais des Dispositifs Différentiels Résiduels (DDR)

- **Etendue** : L'essai des DDR est effectué sur tous les appareils installés quel que soit le type de vérification à l'exclusion des réseaux HT et les DDR > à 1A. Cet essai est réalisé si l'établissement l'autorise et le rend possible.
- **Méthodologie** : L'essai des DDR est réalisé par création d'un défaut réel sur l'installation ou d'un défaut amont-aval (méthode 1 ou 2 de l'annexe 6B du titre 6 de la NFC15-100-1).
- **Valeurs limites** : Essais satisfaisants si la valeur de déclenchement est comprise entre la valeur assignée (I delta n) et la moitié de la valeur assignée (I Delta n/2).
- **Unité des valeurs** : mA
- Pour les DDR > à 1A seul un test de fonctionnement mécanique par le bouton test est réalisé.

Rappels sur les vérifications d'installations électriques en application des articles R. 4226-14, R. 4226-16, R. 4226-21 et R. 4722-26 du code du travail

1. OBJECTIF

Les vérifications en application des articles ci-dessus ont pour but de rechercher les points où les installations électriques s'écartent des dispositions fixées par :

- les articles R. 4215-3 à 17 et R. 4226-5 à 13 Code du Travail,
- le décret mines et carrières décret n° 2020-1529 du 7 décembre 2020 fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et carrières en matière d'électricité,
- les arrêtés pris pour leurs applications et des normes concernées (dans la limite des prescriptions visant la sécurité des personnes vis-à-vis des risques électriques).

Elles sont conduites selon la méthodologie définie par l'arrêté du 26/12/2011.

Les vérifications initiales (R. 4226-14) ou suite à modification de structure visent à donner un avis sur la conformité de la conception / réalisation des installations électriques neuves ou modifiées, alors que les vérifications périodiques (R. 4226-16) visent à s'assurer du maintien en état de conformité des installations existantes et non modifiées (cf §6).

La vérification sur demande de l'Inspection du Travail (R. 4722-26) est identique à l'initiale, mais porte sur une installation existante.

Les vérifications d'installations temporaires (R. 4226-21) sont effectuées à la demande du Chef d'établissement (dénommé « Employeur » dans le Code du travail) et ne sont pas incluses dans aucun des types de vérifications précisées ci-dessus sauf en VDT (R4722-26).

Ces différents types de vérifications concernent la protection des personnes au travail vis-à-vis des risques d'électrisation et de brûlures dues aux installations électriques, à l'exclusion de tout autre objectif, par exemple :

- sûreté de fonctionnement et sélectivité des installations électriques,
- protection contre la foudre, etc,
- voire des objectifs visés par d'autres réglementations :
 - protection du public contre les risques d'incendie et de panique
 - protection des biens et de l'environnement
 - conformité des produits, etc.

L'attention est également attirée sur le fait que certaines installations ou équipements peuvent être assujettis à d'autres textes et doivent faire l'objet de vérifications spécifiques; il en est ainsi, par exemple :

- des équipements de travail (protection vis à vis des risques mécaniques),
- des appareils de levage, de manutention ou de transport par câbles,
- des installations émettrices de rayonnements (protection vis-à-vis des risques dus aux rayonnements ionisants et non ionisants),
- des installations de protection ou de détection des risques d'incendie et d'explosion (protection vis à vis de la protection des biens et du public),
- des installations d'alarme, de transmission de données, de comptage,
- des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

2. ETENDUE ET LIMITES

Conformément à l'arrêté du 26/12/2011 fixant l'objet et l'étendue des vérifications, celles-ci portent sur la matérialité physique des installations électriques, c'est-à-dire l'ensemble des matériels électriques présentés lors de la vérification et mis en œuvre dans l'établissement, tels que matériels de production, transformation, transport, distribution, ou utilisation.

Le respect de la normalisation des matériels, notamment lorsqu'il est concrétisé par un marquage officiel, leurs apporte une présomption de conformité. En conséquence, les examens sont limités à leurs adaptations aux conditions d'usage et à leurs états apparents.

La vérification d'un équipement de travail porte sur les points suivants :

- adaptation de l'équipement de travail aux caractéristiques de l'installation fixe d'alimentation, en ce qui concerne le schéma des mises à la terre et le courant de court-circuit présumé au point d'installation,
- adaptation des différentes enveloppes et des câbles aux conditions d'influences externes,
- protection contre les contacts directs,
- protection contre les contacts indirects en cas de défaut d'isolement sur les masses accessibles,
- protection contre les surintensités de la canalisation fixe alimentant la machine.

La vérification ne concerne pas la protection contre les surintensités des circuits internes ni la protection des moteurs contre les échauffements anormaux des équipements de travail soumis à des règles de conception lors de leur première mise sur le marché.

Par ailleurs, les installations électriques étant examinées en tenant compte des contraintes d'exploitation et de sécurité propres à chaque établissement, la vérification peut être limitée dans certains cas à leurs seuls états apparents.

De plus, Apave ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir signalé les défauts sur des appareils non présentés, parties d'installations inaccessibles, renseignements erronés, etc.

Sont exclus du champ de la vérification :

- les dispositions administratives, organisationnelles et sécuritaires relatives à l'information et à la formation du personnel chargé de l'exploitation courante, des travaux ou interventions,
- les dispositions administratives relatives aux documents à tenir à la disposition des autorités publiques,
- l'examen des matériels électriques en présentation ou en démonstration et destinés à la vente,
- les matériels en stock, en réserve, signalés comme n'étant plus mis en œuvre.

3. ORGANISATION DE LA VERIFICATION

Afin d'assurer l'ensemble des investigations imposées par l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit organiser la vérification avec l'intervenant Apave dès le début de visite, en particulier :

- signaler les parties d'installations nouvelles ou ayant fait l'objet de modifications de structure, pour lesquelles une vérification initiale a été faite (cf. §6),
- donner les moyens d'accès aux locaux et équipements (ouverture d'armoires électriques, appareils en hauteur, etc.),
- ainsi qu'une autorisation d'accès aux locaux de service électrique (cf NF C18 510 art 11.4.2),
- faire assurer les mises hors tension des installations permettant les mesurages et essais, puis les remises sous tension,
- fournir les pièces du dossier technique des installations électriques définies par l'arrêté du 20/04/2012, en particulier :
 - les notes de calculs justifiant du dimensionnement et de la protection,
 - les schémas complets et à jour,
 - les rapports de vérification initiale, suite à modification de structure, périodique annuel et quadriennal précédents,
 - le plan de classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes, notamment à risque d'incendie et d'explosion, à défaut le

classement de l'intervenant Apave ne constitue qu'une proposition, à valider par le Chef d'établissement.

Indication, le cas échéant par famille de locaux, des conditions d'influences externes et des degrés minimaux de protection des matériels.

Les emplacements à risques d'explosion et leur classification en zones figurent dans « le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE) » établi et mis à jour par le chef d'établissement, il n'est pas du ressort du vérificateur de proposer un tel classement.

Si nécessaire, une limite d'intervention est portée dans le rapport à ce sujet indiquant que le DRPCE n'a pas été réalisé ou fourni par le chef d'établissement et qu'une analyse permettant sa rédaction doit être menée.

- Pour les zones avec atmosphères explosives (ATEX) :
 - le document relatif à la prévention contre les explosions (DRPCE), prévu aux articles R.4227-50 et 52 du code du travail,
 - le rapport de sécurité des installations électriques, en application de l'arrêté du 8/07/2003.
- Note DGT mars 2024 :
 - Dépose et repose des plastrons des armoires basse tension :
La dépose et repose des plastrons est à réaliser par une personne habilitée de l'établissement ou missionnée pour le faire par le client. Si ce n'est pas réalisé, l'intervenant APAVE procède à la dépose et repose des plastrons sauf refus du client. Cette intervention pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire. En cas de refus ou de risque pour l'intervenant APAVE, cela fera l'objet d'une observation et l'acte technique ne sera pas réalisé.
 - Essais des dispositifs différentiels :
L'essai des dispositifs différentiels est à réaliser pendant la vérification réglementaire. Si ces essais ne sont pas autorisés, Apave propose une coupure décalée. En cas de refus, l'absence d'essais fera l'objet d'une observation dans le rapport et un plan de coupure sera à réaliser par le client pour les prochaines vérifications.
 - Essais des dispositifs de coupure d'urgence des armoires de distribution basse tension :
L'essai des systèmes télécommandés des coupures d'urgence des armoires de distribution basse tension est à réaliser pendant la vérification réglementaire. Si ces essais ne sont pas autorisés, Apave propose une coupure décalée. En cas de refus, l'absence d'essais fera l'objet d'une observation dans le rapport et un plan de coupure sera à réaliser par le client pour les prochaines vérifications.
 - Coupure décalées :
En cas de coupure décalée ce rapport fera l'objet d'un rapport en complète et remplace.

4. CONDUITE DE LA VERIFICATION

Lorsque l'insuffisance de la mise à disposition des moyens ci-dessus ne permet pas d'exécuter complètement la vérification, mention en est faite dans le rapport Apave.

Il appartient alors au Chef d'Etablissement de prendre à sa charge dans les plus brefs délais l'organisation des compléments.

A défaut, la vérification pourrait être considérée comme une vérification non réglementaire.

Concernant la continuité à la terre des appareils d'éclairage qui n'aurait pu être mesurée lors des vérifications, l'attention du chef d'établissement doit être attirée sur le fait qu'en cas d'intervention ultérieure sur ces appareils d'éclairage ou dans leur voisinage, il devra préalablement procéder ou faire procéder à cette vérification (Arr. du 26/12/2011-Annexe II, Art 1).

5. RAPPORTS

Les rapports établis conséquemment aux différents types de vérifications répondent aux prescriptions définies par l'arrêté du 26/12/2011.

Ainsi, le rapport périodique annuel est limité aux informations à caractères administratifs ainsi qu'aux seules non-conformités constatées, alors que le rapport périodique quadriennal contient toutes les informations imposées.

Les observations sont référencées aux articles du Code du travail, et le cas échéant à l'arrêté d'application concerné et/ou la norme d'installation définie par l'arrêté du 19/04/2012, dans sa dernière version.

Lorsque la version de la norme applicable à l'installation est antérieure à cette dernière version, les opérations qui permettent de lever les observations sont à réaliser dans le cadre de cette norme antérieure sauf si l'ampleur des travaux les soumet à une visite initiale électrique qui sera réalisée en référence à la dernière version de la norme concernée.

Le rapport réglementaire de vérification des installations électriques est destiné à l'employeur, lorsque le contractant (Facility Manager par exemple), n'est pas l'employeur, l'original du livrable doit lui être adressé.

Sauf avis contraire du Chef d'établissement, dûment notifié à l'agence APAVE qui a émis le présent rapport, dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi, le contenu du présent est considéré comme définitivement validé.

6. MODIFICATIONS DE STRUCTURE

Conformément à l'article R. 4226-6 du Code du travail, les modifications de structure⁽¹⁾ doivent donner lieu à une vérification initiale effectuée par un organisme accrédité, lors de leur mise en service.

Ainsi, les parties d'installations rencontrées en vérification périodique qui entrent dans ce cadre, ne font pas l'objet d'une telle vérification 'de conformité', elles sont signalées à l'Etablissement à qui il revient de faire réaliser cette vérification.

⁽¹⁾ Modification de la puissance de court-circuit, du schéma des liaisons à la terre, modification/ajout de circuits de distribution, création/réaménagement d'installations

7. SURVEILLANCE ET MAINTENANCE

La vérification des installations électriques ne constitue qu'un des éléments concourant à la protection des travailleurs contre les dangers des courants électriques ; aussi, et conformément à l'article R. 4226-7 du Code du travail, le chef d'établissement doit mettre en place une organisation de la surveillance des installations électriques chargée de détecter en permanence d'éventuelles déficiences pouvant apparaître entre deux vérifications.

Les déficiences relevées dans le cadre des vérifications et de la surveillance doivent être levées dans les plus brefs délais.

8. INSTALLATIONS TEMPORAIRES

Les installations temporaires établies le cas échéant entre deux vérifications périodiques, doivent faire l'objet d'une vérification spécifique (cf Art. R. 4226-21) dans les conditions définies par les arrêtés des 22/12/2011 et 26/12/2011.

9. INTERVENTIONS D'ENTREPRISES EXTERIEURES

Conformément aux dispositions des articles R.4511-5 à R.4511-8 du Code du travail, des dispositions de sécurité particulières parfaitement définies doivent être prises par les responsables des entreprises concernées pour toute intervention sur ou à proximité des installations électriques.